

# Appel à projet : Partenariats en innovation France-Finlande

## **BPIFRANCE**

### Présentation du dispositif

Cet appel à projets vise à promouvoir et soutenir financièrement des partenariats en innovation entre entreprises françaises et finlandaises, ouvert à tous les projets mais avec une grande attention accordée à l'Intelligence Artificielle (IA).

Permettre aux entreprises françaises d'accéder au marché finlandais et avoir l'opportunité de développer une nouvelle offre en collaboration avec un partenaire finlandais.

L'objectif français est de créer des champions français et européens issus des réseaux d'instituts d'Intelligence Artificielle (IA) interdisciplinaires, mais aussi de l'écosystème entrepreneurial.

L'objectif finlandais est de s'associer à la France et de donner aux entreprises finlandaises la possibilité de partager leurs compétences dans les écosystèmes industriels.

**Dépôt des projets avant le 26 septembre 2022 .**

### Conditions d'attribution

#### Qui peut candidater ?

##### — Entreprises éligibles

Peut candidater un consortium composé d'au moins une entreprise finlandaise et une entreprise française (start-up, PME ou ETI).

##### — Critères d'éligibilité

Les entreprises françaises doivent remplir les conditions suivantes :

- être une entreprise française (< à 2 000 employés) présentant un fort potentiel de croissance à l'international,
- avoir un projet d'innovation ciblant le développement de produits, services ou procédés industriels,
- avoir des perspectives concrètes d'industrialisation et de commercialisation.

#### Pour quel projet ?

##### — Présentation des projets

Le projet doit démontrer le potentiel de recherche ou de développement, dans tout domaine d'activité, d'un produit, d'un procédé ou d'un service à des fins de commercialisation. Cependant, l'appel a été lancé pour soutenir la collaboration industrielle afin d'atteindre l'excellence mondiale en matière d'intelligence artificielle et de services

connexes.

Le secteur industriel encouragé aux projets communs est la fabrication durable. Ce n'est pas exclusif, donc d'autres secteurs peuvent également obtenir des financements.

L'approche technologique promue est l'Intelligence Artificielle, avec des services liés à ce qui suit à titre d'exemple :

- les solutions robotiques intelligentes,
- l'imagerie et vision artificielle,
- la simulation dans la conception de produits et de processus.

### — Dépenses concernées

Coûts éligibles : Recherche industrielle et développement expérimental (les coûts d'industrialisation et de commercialisation ne sont pas éligibles).

---

## Montant de l'aide

### De quel type d'appel à projets s'agit-il ?

Le soutien financier sera accordé à chaque partenaire éligible par sa propre autorité nationale. Les conditions de financement et les critères d'éligibilité peuvent varier d'un pays à l'autre.

Bpifrance financera les activités de recherche industrielle et/ou de développement technique des entreprises françaises. Les universités et les centres de recherche pourraient participer en tant qu'autofinancés ou sous-traitants.

Le montant du financement peut aller de 50 000 € à 3 M€ (sous réserve d'analyse financière de l'entreprise et des conditions financières). le financement prend la forme d'une avance remboursable en cas de succès technique ou prêt R&D différé. Durée : 36 mois maximum.

Si l'entreprise est considérée comme une entreprise deeptech, le financement pourrait être différent. Dans tous les cas, toutes les informations ci-dessus pourront être adaptées au profil et au projet de l'entreprise.

En amont de la candidature, le partenaire français pourra également postuler à un [Diag Partenariat Tech International](#), s'il envisage de travailler avec un expert externe pour l'aider à construire son consortium, son projet ou sa candidature. Le Diag est une bourse couvrant jusqu'à 50% des prestations de conseil de l'expert (dans la limite d'un contrat de 25 000 € HT, soit 30 000 € TTC) et prévoyant d'aider les entreprises à structurer leur projet collaboratif international.

---

## Informations pratiques

### Comment candidater ?

#### — Auprès de quel organisme

Les entreprises françaises intéressées par cet appel à projets et/ou par le [Diag Partenariat Technologique International](#) doivent impérativement contacter Bpifrance à : **international.innoproject@bpifrance.fr** afin de vérifier leur éligibilité, et de recevoir les indications nécessaires à la soumission de leur dossier de candidature.

Bpifrance pourrait procéder à un premier « contrôle de pré-éligibilité » dès que l'entreprise aura contacté l'équipe avant de déposer le dossier.

Une fois la candidature déposée, Bpifrance évaluera d'abord le projet technique et, si le projet obtient une note suffisante, ouvrira une candidature nationale fondatrice.

Une fois la demande de financement nationale déposée, le responsable régional des relations évaluera le projet et décidera du type de financement et du montant.

---

## Organisme

### BPIFRANCE

- **Accès aux contacts locaux de Bpifrance**  
Web : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)